

Ερασιμὸν Χερσονήσου βασιλεὺς Ἰπταύης. 432-387-342 π. Χ.

(Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IV<sup>e</sup> S. v. s. J. Foucart.

Bulletin épigraphique ou Revue des Ét. Græc. Mémoires  
des 1911 p. 108-109 v. 304 de l'Académie

le mémoire consiste en un commentaire des d'Inscr XXXVIII  
principales inscriptions relatives aux rapports d' 1909 40 p. v.

Athènes avec les princes de la Thrace helléspontique

J. Séj. IV p. 8 L. 3. Επειδὴ οὐκ ἐπιτάξαντες ἐν 386, οἱ περὶ  
τῶν πρυτάνων ἐπὶ τῆς ἀσπλευρίας ἐπὶ τῶν προέδρων  
οὐκ ἐπὶ τῶν προέδρων ἐπὶ τῶν προέδρων ἐπὶ τῶν προέδρων

le déme de l'épistate, Κεραϊκῶν ἀναρτήσαντες ἐπὶ τῆς  
ἀναρτήσαντες ἐπὶ τῶν προέδρων ἐπὶ τῶν προέδρων ἐπὶ τῶν προέδρων

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

vois ὠσπύς. Les ambaissades d'Ébruzelmis avec lesquelles  
Athènes a conclu alliance sont citées en 432 et

Seuthes en 390. ce dernier régnait encore en 387; en  
383 on trouve Kotys sur le trône des Odry-

ses: le règne d'Ébruzelmis est ainsi limité: ce se-  
rait l'Ἀποπέμπου ἠὲ Seuthes envoya à Xenophon.

L. 14. La formule ἢ εὐποδοῖς a succédé pré-  
cédemment en 386 à la formule ἢ εὐπύ. L. 20-1. v.

ἢ εὐπύ. L. 20-1. v. Essai de re-  
stitution du traité de 357 avec Périssades Ama-

docas et Κερσοκλεπτής. III Séj. II 961 F mentionne que

Ἐπαυρον Ἐπαυρονος Βαρυγος Ἐπαυρον 432-340 ο.Χ

cette inscription est une dédicace faite par les triérarques récompensés pour leur conduite dans l'expédition de Charès en Thrace, etc. 357.

IV. 149. II. add. p. 465. Commentaire des traités de 356 avec Hétiporis fils de Nérisadès.

V. BCH 1896 467 G. Déphes.

VI. 149. II. 795 F. montre qu'il s'agit dans cette portion d'inventaire de la marine des vaisseaux qui, en 353 transportèrent en Chersonèse les dévoués Athéniens.

AKAΔHMIA AΘHNON

en 345-2 que fait mention le décret de 340 ou les mêmes conditions sont faites aux gens d'Élaïous qu'aux autres villes de Chersonèse lors de l'envoi de cette dévouée.

Ερωτηριον Χερσονησος.

Βασίλειος Ερωτηριον. 387-392 π.Χ.

(Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IV<sup>e</sup> S. av. J. Foucart.  
 Bulletin épigraphique ou Revue des Ét. grecs Mémoires  
 que 1911 p. 108-109 et 304 de l'Académie  
 Le mémoire consiste en un commentaire des d'inscr. XXXIII  
 principales inscriptions relatives aux rapports de 1909 40 p.  
 Athènes avec les princes de la Thrace hellénopontique  
 J. H. IV p. 8 L. 3. Ερωτηριον ερωτηριον. en 386 les phy-  
 larches présidaient encore l'assemblée des membres  
 ne leur furent substitués qu'en 378 Jot  
 ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ  
 tribu. L. 9 dire plutôt: καὶ τὸν ἐπεὶ ἴσως ἔργον  
 vos vixit. Les ancêtres d'Ébruzetmis avec lesquels  
 Athènes a conclu alliance sont cités en 432 et  
 Seuthes en 390. ce dernier régnait encore à 387: en  
 383 on trouve Kotys sur le trône des Odry-  
 ses le règne d'Ébruzetmis est ainsi limité: il se-  
 rait l'Alpétyx que Seuthes envoya à Xenophon.  
 L. 14. La formule ἐν αὐτοῖς ἐσὶν ἀσπασίαις πρὸς  
 cément en 386 à la formule ἐν ὅσῳ L. 201. ve  
 τὸν ἴσως ἔργον. II H. p. 265. Essai de re-  
 stitution du traité de 357 avec Périssades Ama-  
 docas et Kersolleptis. III H. p. 1196. F montre que

Ἰσπανον Δεποδυνος Βαρυς Ἰσπανος 432-340

cette inscription est une dédicace faite par les triérarques récompensés pour leur conduite dans l'expédition de Charès en Thrace, etc 357.

IV S. G. II add. p. 465. Commentaire des traités de 356 avec Hétiporès fils de Nérsabès.

V. BCH 1896 467 G. Delphes.

VI. S. G. II 795 F. montre qu'il s'agit dans cette portion d'inventaire de la marine, des vaisseaux qui, en 353 franchirent en Chersonèse les détroits athaniens.

VII S. G. II 116 C. dans un 2<sup>e</sup> envoi de Chéronnes, en 347-2 que fait allusion le décret de 340 ou les mêmes conditions sont faites aux gens d'Élaïos qu'à aux autres villes de Chersonèse lors de l'envoi de cette Chéronnesite "

AKAΔHMIA



AOHNΩN